

Programme énergétique : la Corse dessine sa carte

A la veille de la visite ministérielle, le conseil de l'énergie a posé la première pierre d'un plan ambitieux. Avec en ligne de mire, la reconstruction de la centrale du Vazzio et l'arrivée du gaz dans l'île, après dix ans d'attente

Et si, cette fois, c'était vrai ? Voilà une décennie que la Corse attend, comme Pénélope le retour d'Ulysse, l'arrivée d'un système d'alimentation énergétique sécurisé, performant et propre. Après plusieurs ratages et promesses ministérielles détricotées, les espoirs de voir enfin le vœu pieux se réaliser pourraient finalement aboutir. La ligne directrice de la nouvelle donne énergétique est déjà tracée depuis quelques années. À savoir, combler les lacunes d'une "zone non connectée" à l'énergie nucléaire. Pour l'heure, si la centrale thermique de Lucciana fonctionne au fioul léger, celle du Vazzio, au bord de la syncope, continue de sévir dans la région ajaccienne. En 2023, elle ne pourra plus légalement fonctionner. Il y a donc urgence à prendre des décisions, la construction d'une nouvelle centrale nécessitant entre 5 et 6 ans, sans aléas administratifs. Il semblerait qu'hier, l'hémicycle de l'assemblée ait



Il semblerait qu'hier, l'hémicycle de l'assemblée ait fait salle comble et que les membres du conseil énergétique aient abouti à un consensus les

/ PHOTO MICHEL LUCCIONI

fait salle comble et que les membres du conseil énergétique aient abouti à un consensus les

objectifs à atteindre. En l'occurrence, une alimentation de l'île en gaz. Après l'échec du

Galsi, l'idée d'une barge installée au large de la côte orientale et alimentée par des navires mé-

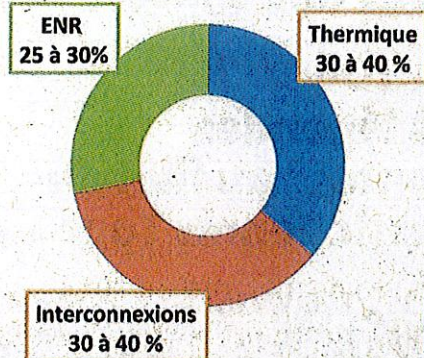
thaniers est celle qui sera selon toute probabilité adoptée. Un conduit reliera la barge à la cen-

trale de Lucciana et à terme, à la nouvelle centrale du Vazzio. "Nous avons lancé officiellement aujourd'hui l'élaboration de la programmation du plan énergétique (PPE, lire par ailleurs), s'est réjoui Maria Guidicelli, conseillère exécutive en charge de l'énergie. Nous avons acté les grands attendus des objectifs à atteindre concernant les objectifs et le mode de production. Le calendrier est extrêmement ambitieux, mais les échéances sont tenables."

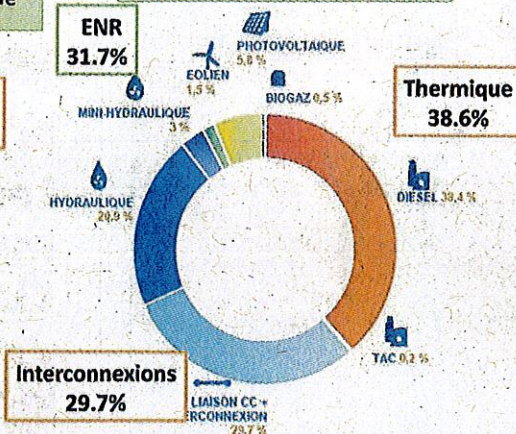
Les plus sceptiques ont reconnu "une opportunité pour la Corse". Même si, comme le soulignait Nadine Nivaggioni, du groupe Femu a Corsica, une des rares élues à avoir fait le déplacement : "Nous avons connu de grandes annonces à travers les différents ministres qui sont venus ici, et aucune n'a été suivie d'effets." La visite de la ministre de l'Environnement Ségolène Royal aujourd'hui laisse croire que, cette fois, les paroles feront place à des actes.

Kael Serreri

L'ambition du plan énergétique de la Corse à l'horizon 2015 : le trépied énergétique



Le bouquet électrique en 2014



Objectif 2025 : une hausse des énergies renouvelables

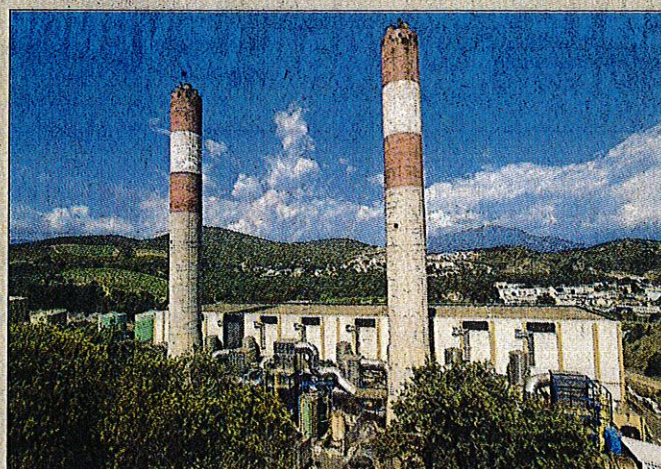
La Corse n'est finalement pas une si mauvaise élève en matière d'énergie. Un tiers de sa production est assuré par les ENR (énergies renouvelables), portées par le domaine hydraulique. À l'horizon 2023, l'île table sur une hausse de 200% de son efficacité énergétique. Les ENR dites "stables" (biomasse, biogaz, hydraulique) qui présentent un profil de production garanti ou peu fluctuant et facilement prévisible devraient voir leur production augmenter de 75% par rapport à la période 2007-2013. Les énergies renouvelables dites "intermittentes" (éolien et photovoltaïque), dont la puissance

ce produit connaît de fortes variations d'un instant à l'autre (variations brutales et de forte amplitude) connaîtraient, elles, une augmentation de 50%, selon les prévisions. Le projet en ce moment à l'étude s'appuie sur un schéma d'aménagement régional "eau, air, climat", dont les vues s'étendent aux 30 à 50 prochaines années. Une stratégie qui est cependant soumise au vote du projet de loi national sur la transition énergétique et la croissance verte, par le biais d'une programmation régionale.

K. S.

Le Vazzio, centrale en fin de vie

Elle est le gros point noir disgracieusement posé sur le visage du paysage énergétique de l'île. La centrale thermique de la région ajaccienne concentre tous les mécontentements. Construite en 1984, elle doit cesser de fonctionner à l'horizon 2023. Equipée de sept moteurs diesel et de turbines à combustion, elle fournit pourtant un tiers des besoins en électricité de la Corse. Sa vétusté pose un problème de sécurisation important, menaçant une partie importante de la population de coupure de courant en cas de disfonctionnement.



La centrale thermique de la région ajaccienne concentre tous les mécontentements.

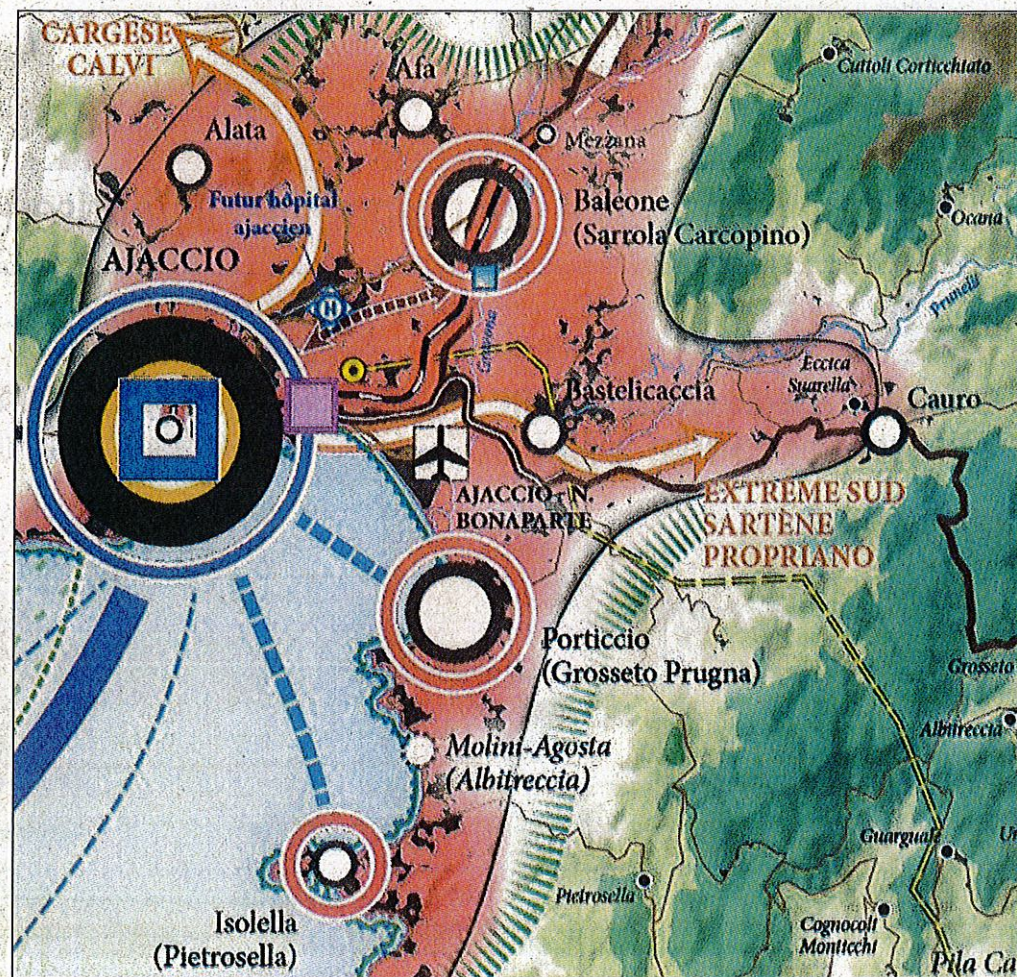
/ PHOTO JEAN-PIERRE BELZIT

Elle est également dans la ligne de mire de toutes les associations de protection de l'environnement, qui lui reprochent une pollution de l'air par les microparticules. Son renouvellement est, de l'avis de tous, indispensable pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande électrique en Corse. Elle sera donc l'objectif prioritaire du plan

énergétique. En outre, sa reconstruction promet des opportunités de sécurisation de l'approvisionnement électrique en période estivale et une meilleure intégration des énergies renouvelables. En projet, pour la nouvelle centrale, l'installation du "cycle com-

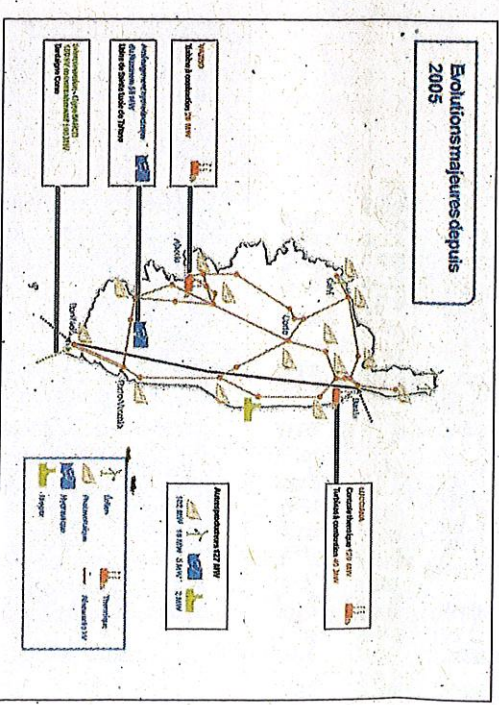
biné gaz", bien plus performant en termes de respect de l'environnement. Pour la première fois, hier, le préfet de Corse a désigné que le choix d'un terrain d'implantation "à proximité du Vazzio" apparaissait "comme une possibilité".

K. S.



Parc 2005				Parc 2014			
Site/ Domaine	Type	Puissance	Total	Site/ Domaine	Type	Puissance	Total
Lucciana	Centrale thermique	77 MW	Centrale thermique 209 MW	Lucciana	Centrale thermique	112 MW	Centrale thermique 244 MW
	TAC	65 MW			TAC	105 MW	
Vazzio	Centrale thermique	132 MW	TAC 65 MW	Vazzio	Centrale thermique	132 MW	TAC 125 MW
	TAC	0 MW			TAC	20 MW	
Câbles	SACO1	50 MW	50 MW	Câbles	SACO1	50 MW	150 MW
	SARCO	0 MW			SARCO	100 MW	
	Grande hydro	139 MW			Grande hydro	194 MW	
	Petite hydro	21 MW			Petite hydro	26 MW	
ENR	Eolien	0 MW	160 MW	ENR	Eolien	18 MW	341 MW
	PV	0 MW			PV	96 MW	
	PV stockage	0 MW			PV stockage	5 MW	
	Biogaz	0 MW			Biogaz	2 MW	

+ 35 MW
+ 60 MW
+ 100 MW
+ 241 MW

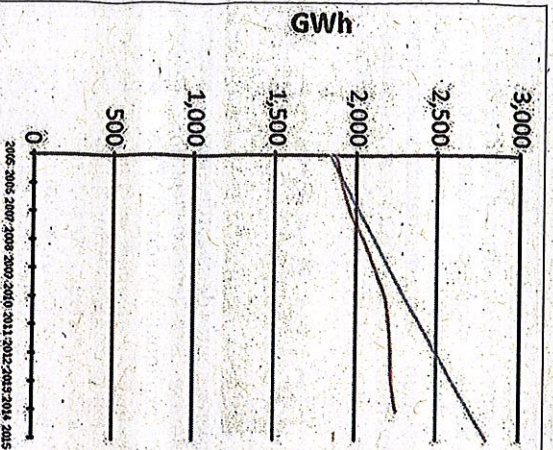


Le calendrier prévisionnel de la programmation du plan énergétique

- Première présentation au Ceac : 23 avril
- Finalisation du projet de la PPE : 13 mai
- Consultation et attribution du marché : 22 mai
- Évaluation environnementale : 25 mai au 25 juin
- Projet de PPE présenté en débat à l'Assemblée de Corse : fin juin
- Réalisation de l'étude d'impact : 1er juin au 31 juillet
- Consultation du public : 1er au 30 septembre
- Avis des conseils et comités nationaux : 1er au 30 septembre
- Conseil Exécutif : 15 octobre
- Délibération Assemblée de Corse : 31 octobre
- Transmission administration centrale : 1er novembre
- Décret au 31 décembre

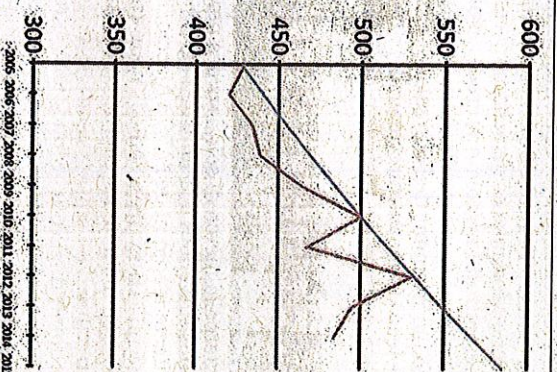
Programmation du plan énergétique : la méthode et l'objectif

Pour la première fois, la collectivité territoriale a l'opportunité de piloter à parité avec l'Etat sa politique de l'énergie. La mise en place se fera par le biais d'un nouvel outil, la PPE, programmation du plan énergétique. Il s'agit de la déclinaison régionale de la loi sur la transition énergétique portée par le ministère de l'environnement. Les acteurs politiques, industriels et institutionnels participent, à travers le Conseil de l'énergie, de l'air et du climat de Corse (Ceac), à l'élaboration de ce document fondateur. Ces membres de droit sont des conseillers exécutifs, ainsi que des représentants de l'assemblée territoriale. Le préfet de Corse, les directeurs d'EDF, de l'Ademe, de la Dreal et d'autres administrations d'Etat sont associés. Enfin, d'autres membres consultatifs interviennent dans le dispositif. Un comité stratégique a d'ores et déjà été mis en place pour piloter le projet. Depuis un mois et demi, il se réunit toutes les deux semaines pour avancer sur la rédaction de la PPE afin que la copie du projet soit renvoyée avant l'été 2015. Virginie Schwarz, directrice de l'énergie à la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a souligné hier l'"*avance*" pris par la Corse aux autres régions.



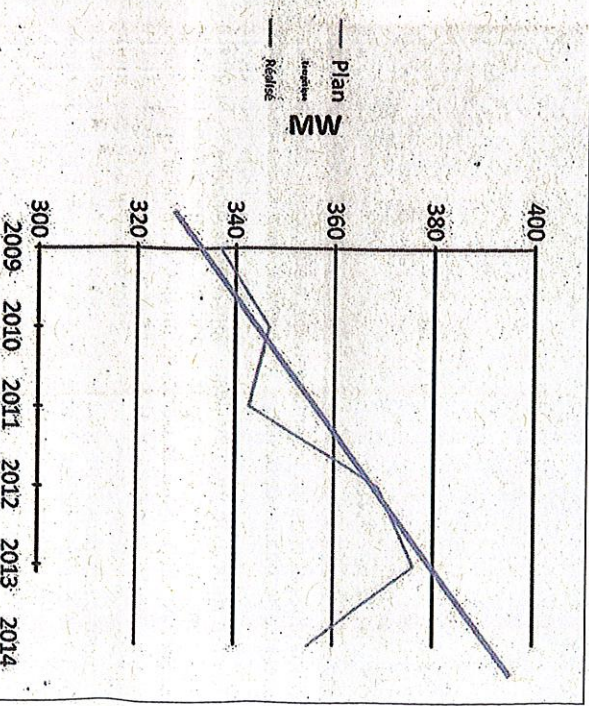
Consommation électrique

- Stabilisation à partir de 2010**
- ✓ Politique volontariste ENR/MDE
 - ✓ Effet crise économique



Pointe hivernale

- Haussse continue**
- ✓ Chauffage électrique
 - ✓ Pointe de 530 MW en 2012



Pointe estivale

- Haussse continue**
- ✓ Fort impact de la climatisation
 - ✓ Pointe de 376 MW en 2013
 - ✓ Capacité de production limitée